

## Séminaire Eco-Activités en Essonne – 17 avril 2008

### Synthèse

Le séminaire sur les éco-activités en Essonne, organisé par l'Agence pour l'Economie en Essonne et qui s'est tenu dans ses locaux, à Evry le 17 avril 2008, a été l'occasion de réunir plusieurs intervenants de qualité en face de responsables politiques du département.

**Genèse :** Depuis plusieurs années, la région Ile de France souhaite impulser une politique de développement spécifiée par filière. L'Essonne s'est inscrite dans cette logique naturellement et a œuvré à la constitution de plusieurs filières stratégiques dont celle des biotechnologies et celle de l'optique, qui s'est ensuite étendue aux systèmes complexes. Il a ainsi été possible de définir des politiques sectorielles de soutien à l'innovation, au développement et à la création d'activités ou d'emplois sur le territoire de l'Essonne et / ou de l'Ile de France.

Le département de l'Essonne a souhaité donc que soit réalisée une étude sur les éco-activités sur le territoire, qu'il soit réalisé un inventaire des acteurs locaux (entreprises, centres de formations et de recherche et développement). A partir de ce diagnostic réalisé par l'Agence (et par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour le volet entreprises), ainsi que de l'étude des différents sous secteurs appréhendés, il nous est apparu nécessaire d'organiser un séminaire de discussion avec la participation d'experts de ce domaine.

L'objectif de l'étude était donc d'identifier des sous secteurs porteurs en activité ou en emplois localement et qui pourraient nécessiter un soutien public pour se développer. Le séminaire, quant à lui avait pour vocation de présenter brièvement l'étude menée, de discuter des conclusions et d'amorcer une phase de concertation pour la mise en œuvre d'actions ciblées et d'une politique particulière.

**Séminaire :** Après une brève présentation de l'étude et de la méthodologie, il a été fait un rappel des grandes tendances par secteurs. L'Agence a conclu alors que plusieurs sous-secteurs des éco-activités retenaient l'attention, en raison de la présence de laboratoires ou d'entreprises significatives sur le territoire, ou pour des raisons de marché, étant entendu que ces secteurs ne devaient pas être déjà trop développés et ainsi justifier encore l'intervention publique. Ces secteurs sont : le **solaires**, l'**hydrogène** et les **pires à combustible**, la lutte

contre la pollution de l'air et le climat et, l'ingénierie du bâtiment durable (éco-conception, éco-construction, éco-matériaux, maîtrise de l'énergie, intégration des nouvelles énergies...).

Lors de la discussion qui a suivi, chaque intervenant a eu l'occasion de se présenter et d'exposer les actions déjà en cours et qui engageaient son institution ou son organisme. Nous avons ainsi pu voir qu'un certain nombre d'initiatives sont en cours, notamment dans le cadre de la recherche et développement, avec le rapprochement d'universités du Sud francilien autour du PRES Universud qui comprend notamment un pôle environnement et développement durable et qui s'intéresse également au climat. Dans le cadre de la formation également, de nombreuses initiatives existent qui réunissent les universités et le CEA, ainsi que certaines écoles d'ingénieurs. Globalement, tous les projets s'articulent autour du plateau de Saclay et des structures de recherche et formation déjà existantes. Cela étant, une initiative du Haut Commissaire à l'Energie Atomique, avant tout dans le secteur du nucléaire mais pas uniquement, pourrait être à l'origine de la création d'un centre ressources sur les formations de techniciens et d'ingénieurs spécialistes de l'énergie. En fonction, ce centre pourrait être amené à favoriser la création de nouvelles formations. Une formation est d'ores-et-déjà ouverte à la rentrée prochaine à de futurs ingénieurs nucléaires (formation de l'université Paris XI Sud et de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN)).

Il est également apparu un manque de qualification des personnels d'installations des matériels liés aux énergies renouvelables, de niveau bac pro à bac+2. Il a été émis l'hypothèse que ces formations pourraient également trouver leur place dans le pôle de formation énergie qui pourrait voir le jour d'après les différents projets sur le plateau de Saclay. Il ressort par ailleurs que ce défaut de qualifications pénalise fortement l'essor du marché des énergies renouvelables.

Concernant la recherche et développement, la discussion a fait apparaître certains rapprochements et collaborations de structures. Il a été rappelé par ailleurs que le laboratoire sur les sciences du climat et de l'environnement, situé en Essonne reste avant tout un laboratoire de recherche fondamentale mais qu'il serait opportun de communiquer sur sa présence, ses actions et permettre ainsi de mieux profiter de sa notoriété. Autour de lui pourrait alors graviter des entreprises d'expertises, de mesure, d'analyse de la qualité de l'air par exemple.

Il a été fait allusion à un projet sur le solaire photovoltaïque, partenariat entre l'Ecole Polytechnique et une grande société. Ce projet se scinde en trois phases (unité mixte de recherche sur le site de l'Ecole, usine pilote éventuellement sur le plateau de Saclay, puis usine de production). Il a été exprimé à ce sujet une demande de soutien notamment pour la construction des locaux dans lesquels s'installerait l'unité mixte. Il existe par ailleurs une autre unité mixte de recherche dans les Yvelines sur l'énergie, associant Edf et il a été

évoqué la possibilité d'un rapprochement, compte tenu de la complémentarité des recherches, afin d'avoir un socle à une sorte de pôle énergie. L'on pourrait alors imaginer un pôle d'envergure en y associant les projets communs de recherche du PRES par exemple et les formations dispensées par le futur Institut de l'Energie (à l'initiative du Haut Commissaire à l'Energie Atomique).

D'autre part, nombre de participants ont évoqué un manque entre la recherche fondamentale et le développement. Plusieurs solutions ont été proposées parmi lesquelles les plateformes technologiques et les démonstrateurs. Il en a été question pour les thématiques de l'ingénierie du bâtiment durable, pour l'intégration des nouvelles énergies, pour le solaire (dans le cas du projet à l'Ecole Polytechnique) ou encore dans des modes de transports alternatifs ou utilisant des énergies alternatives comme l'hydrogène. M. MANDON a évoqué la possibilité de coupler le pôle formation – recherche avec un démonstrateur, dans ce qui pourrait être un showroom. Cela permettrait une bonne visibilité régionale, nationale, voire internationale.

Plus généralement, il a semblé que les participants avaient identifié des besoins de formation pour palier aux manques du marché. Cela étant, les manques existent à différents niveaux de qualifications et avec des impacts différenciés en termes d'emplois.

De la même façon, à l'issue des discussions, il est apparu que les secteurs qui semblaient se démarquer dans l'étude de l'AEE, ont été retenus comme pertinents par les intervenants. Concernant, le solaire, il a été rappelé que malgré la présence d'un projet spécifique sur du photovoltaïque en couches minces, il ne fallait pas pour autant négliger le solaire thermique, plus efficient et rentable à l'heure actuelle. Pour l'hydrogène et les piles à combustible, il apparaissait déjà dans l'étude qu'un développement grand public ne semblait pas possible immédiatement. Cela étant, des projets pilotes, notamment dans les transports restent possibles et souhaitables. Concernant l'air et le climat, il est apparu que cela resterait relativement marginal en termes d'emplois mais qu'il était nécessaire de mieux communiquer et de mieux profiter ou utiliser l'image, la notoriété du LSCE, pour dynamiser la filière air (ingénierie notamment). Enfin, un certain consensus a été ressenti autour de la filière ingénierie du bâtiment durable, lequel secteur avait également été identifié comme porteur pour les filières logicielles et systèmes complexes d'Optics Valley, ainsi que dans le cadre de la maîtrise de l'énergie notamment par la Chambre de Commerce et d'Industrie. Là encore, l'idée de réunir des formations, de la recherche et de disposer d'un site ou projet pilote comme un showroom sont parus pertinents.

Plusieurs intervenants ont par ailleurs exprimé leur volonté de voir mener une action dans le domaine des transports et de la réflexion sur les modes doux ou à énergies alternatives. Enfin, un intervenant a souhaité également que soit approfondi la question de l'agriculture innovante et / ou biologique et d'une politique locale adaptée.

Dans le cadre d'une seconde discussion, il a été brièvement fait état des résultats du benchmarking mené par l'AEE. Il a été indiqué qu'à chaque fois, la volonté politique avait été déterminante dans l'élaboration d'un cluster ou d'un pôle dédié. Cela étant, il y avait aussi toujours eu un relai de cette initiative politique par une structure d'animation, pouvant revêtir différentes formes, être intégrée ou non... L'un des intervenants a par la suite fait partager son expérience de la mise en place d'un cluster photovoltaïque en Espagne, d'après l'identification des manques institutionnels, juridiques et économiques.

Il n'a pas été possible, faute de temps, de discuter de l'opportunité de la mise en place d'une structure spécifique en Essonne. Cela étant, le séminaire a permis de faire un bilan des initiatives et projets ainsi que des besoins des acteurs. La prochaine étape sera donc de faire des propositions d'actions sur les thèmes retenus et dans l'esprit des ambitions exprimées au cours de ce premier séminaire.